

FRANGE (*franj'* — du lat. *frimbria*, qui devint d'abord *frimbria*, puis *frenge*) n. f. Tissu formant une bande d'où pendent des fils, et servant à orner des vêtements ou des meubles : **FRANGE d'or, de fil. Vêtement, Rideau à FRANGES.**

— Par anal. Objet délié, découpé comme une frange : *Musidora, en soulevant ses longues FRANGES de cils.....* (Th. Gaut.) || Ce qui pend, ce qui est au bord de quelque chose : *Robe qui a une FRANGE de boue.*

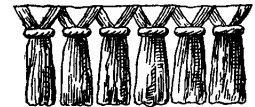
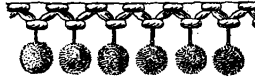
— Anat. *Franges synoviales*, Replis des synoviales, qui sont un peu flottants dans les cavités des articulations.

— Ichtyol. Syn. de **FRANGÉ.**

— Physiq. V. la partie **encycl.**

— **ENCYCL. Manuf.** La *frange* est constituée par un tissu à filets retombants. On l'emploie comme ornement pour les draperies, les meubles et les vêtements. Les franges se tissent l'une après l'autre en réservant entre chacune un certain espace, de manière à laisser libres les fils de chaîne qui, coupés dans le milieu de l'espace vide, constituent la frange.

Il existe une autre sorte de frange, dite *frange latérale*, formée par les fils de trame laissés libres entre chacun des bords de l'étoffe, et qu'il suffit de couper ensuite dans leur milieu.



Franges.



Frange (xviii^e s.).